Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 38 (1909)

Heft: 18

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

jours, puis on facilite l'expulsion du tenia au moyen d'une forte dose d'huile de ricin, soit 60 gr. Si le premier essai ne réussissait pas, on recommencerait au bout de quelques jours.

La Fougère mâle n'est pas seulement employée en médecine. Les peuples du Nord, si ingénieux à tirer parti de leurs ressources, mangent les jeunes pousses comme les asperges. En Sibérie, on emploie la racine à parfumer la bière.

Les feuilles sèches sont employées dans certains pays pour la couche des enfants, et les coussins et matelas que l'on en fait sont beaucoup plus sains que ceux de plumes. Ils sont utiles surtout aux enfants scrofuleux et rachitiques.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Du Manuel général. — « On a dit que tout enseignement est une éducation. L'élève — et quelquefois le maître — ne pensent peut-être qu'au résultat obtenu, à l'acquisition de telle ou telle connaissance, à la leçon apprise ou au problème résolu. C'est le gain au point de vue du savoir. Il y en a un autre : l'exercice des facultés d'attention, de comparaison, de jugement, de mémoire, d'application persévérante, d'effort volontaire et de tension d'esprit, de gouvernement de soi-même par la raison. Cet exercice vaut par lui-même, indépendamment des objets auxquels il est appliqué. Il crée chez l'enfant un pouvoir nouveau qu'il n'aurait pas sans plus-value morale qui s'ajoute à l'autre.

L'école est la cité des enfants. Elle a cet avantage sur celle des hommes, que la justice y règne et y gouverne. Jeux, travaux, querelles, études, rivalités et sympathies, concurrence et solidarité, lutte et entr'aide, incidents de la classe, incidents de la récréation, relations avec les maîtres, les parents, les camarades, toutes dominées par la conscience commune à qui l'instituteur au besoin sert d'interprète et qui s'adresse directement à chaque petit citoyen de cette petite cité : tel est ce milieu, à la fois organisme naturel et appareil de sélection, où la leçon sort des choses, où toute tentation de mal faire rencontre le maximum des pouvoirs de résistance et des suggestions excitatrices au bien, où l'enfant, soutenu sans être enchaîné, surveillé sans être entravé, prémuni, averti, encouragé ou, s'il le faut, corrigé, mais toujours traité en être libre et responsable, se façonne et s'entr'aide lui-même aux lois et aux conditions d'une vie sociale à sa mesure. »

***

C'est de l'enseignement de la langue nationale, plus particulièrement de la grammaire, que nous parle M^lle^ L. Troufleau, directrice du Lycée de jeunes filles de Brest, dans la *Revue pédagogique* du 15 mars dernier. L'auteur nous dit :

« L'enseignement de la langue nationale, malgré quelques tentatives partielles, est resté la citadelle des vieilles méthodes réactionnaires.

Je réclame pour les petits enfants de nos écoles et des petites classes de nos lycées et collèges un enseignement de la grammaire qui s'adresse à leur intelligence, et non plus seulement à leur mémoire, et qui soit au courant de nos connaissances actuelles au lieu de retarder de quelque cinquante ans. — La grammaire française n'est pas un recueil de règles bizarres et minutieuses ; c'est l'analyse d'une langue vivante représentant la pensée vivante. Il faut donc partir du jugement complet tel qu'il se présente à l'enfant, c'est-à-dire de la *proposition simple.* — On en étudie d'abord l'élément le plus significatif, celui qui en est la clé : *le verbe.* Puis on passe aux éléments très significatifs encore qui représentent des idées ou des images : *le nom* (avec son annexe, le pronom qui le supplée) et l'adjectif qualificatif. Ce n'est que lorsque ces éléments capitaux sont bien saisis qu'on passe à ceux qui n'expriment plus que des nuances de la pensée comme les adjectifs déterminatifs et l'article, ou encore l'adverbe ; enfin, à ceux qui marquent simplement des rapports entre les autres mots comme la préposition et la conjonction. En dernier lieu seulement nous passerons de l'analyse de la phrase à l'analyse du mot, pour le décomposer en syllabes et en lettres. C'est le contrepied de la méthode ordinaire ; mais c'est la méthode que suit naturellement notre esprit qui va du concret à l'abstrait, qui saisit la synthèse avant de faire l'analyse.

Dès la classe enfantine, dès le cours préparatoire, l'enfant ne doit acquérir que des notions définitives et non point des notions provisoires qu'il faudra abandonner plus tard.

Toute leçon de grammaire doit toujours être déduite d'une phrase écrite au tableau noir : l'exemple doit précéder la règle que l'enfant est appelé à découvrir lui-même, et non venir la confirmer, l'illustrer en quelque sorte, après qu'elle a été énoncée comme un axiome. Les exercices de grammaire doivent être surtout, presque exclusivement même, des exercices oraux. On ne saurait trop condamner l'abus de l'exercice écrit qui fatigue l'enfant sans grand profit, surtout dans les petites classes de l'enseignement secondaire où, fait hors de la classe, il est plus souvent l'œuvre des parents que celle des enfants. Je sais bien qu'il est difficile de donner peu de devoirs ; les parents s'imaginent que les enfants ne travaillent pas s'ils n'ont pas beaucoup à écrire. Mais c'est une de ces idées fausses contre lesquelles il faut réagir au lieu de leur donner satisfaction. Que les résultats prouvent pour nous et les parents accepteront volontiers leur défaite.

Il n'y a, en somme, que deux exercices vraiment essentiels : l'*analyse* et la *dictée d'orthographe.* — Une analyse bien faite est le meilleur des exercices de grammaire. L'analyse logique de la proposition simple doit précéder l'analyse grammaticale. Comme les autres exercices, les analyses doivent être surtout orales.

Il ne faut pas que l'enfant devine l'orthographe d'un mot qu'il entend pour la première fois. Il ne doit écrire que des mots qu'il connaît déjà pour les avoir vus écrits. Notre orthographe n'est pas assez rationnelle pour que le bon sens la découvre naturellement de lui-même comme les lois grammaticales et surtout comme les mathématiques. Il s'agit de donner à l'enfant une impression qui lui laisse un

souvenir à la fois *visuel, auditif* et *graphique*. Nous voyons combien il importe que la première impression soit exacte.

Ne jamais faire écrire par l'enfant un mot qu'il n'ait pas déjà vu écrit en même temps qu'il l'entendait prononcer. — La dictée improvisée est un exercice très dangereux ; il ne faut plus que des dictées préparées. La difficulté est de les graduer. » J. CRAUSAZ.

L'Édition vaticane de chant grégorien.

(Suite)

IV. — LA NOTATION.

Pourquoi, dansle *Kyriale* de M. Mathias, est-ce la croche qui a été choisie comme unité ? Il y a de cela plusieurs raisons ; en voici les deux principales :

a) La croche semble indiquer bien mieux que tout autre note (la noire, par exemple, et surtout la blanche et la ronde), le mouvement propre au chant grégorien. C'est un fait incontestable que la notation « parle aux yeux » et que lorsqu'on voit des blanches, des rondes on est tenté de chanter plus lentement, plus posément, voire même plus lourdement que lorsqu'on voit des croches. C'est même sur cette constatation qu'est basé, spécialement en musique polyphonique religieuse, l'emploi fréquent des mesures « alla breve » où la blanche devient l'unité de temps. — Or le mouvement qui est naturel au chant grégorien, c'est plutôt un mouvement léger, rapide, aisé, alerte, quoique sans précipitation. Il est tout naturel dès lors que la croche remplisse mieux la fonction de rendre l'unité grégorienne. Assurément, nous ne voulons pas dire qu'une autre manière de procéder soit fausse, loin de là, mais nous la croyons moins appropriée. C'est, d'ailleurs, ce qui s'est pratiqué le plus couramment pour les éditions en notation moderne de la Vaticane ; nous en exceptons, entre autres, l'excellente édition du *Kyriale* de l'éminent M. A. Gastoué, chez Lecoffre, où l'unité est la noire sans queue.

b) Une seconde raison de l'emploi de la croche, c'est que lorsque, sur une même syllabe, il y a deux ou trois notes, la réunion des crochets en une seule ligne noire forte a l'avantage d'être, tout d'abord, très naturelle et très usitée en musique, puis de réclamer instinctivement le legato de ces trois notes et l'unité d'émission vocale, ce qui est un très